

Cessez-le-feu à Gaza, octobre 2025

Après presque exactement deux ans, ce qu'Amnesty International, Médecins Sans Frontières, l'Association Internationale des Études sur le Génocide et un panel d'enquête des Nations Unies ont tous décrit sans équivoque comme un **génocide** a enfin pris fin - ou du moins, a atteint une pause temporaire.

Termes du cessez-le-feu

Le cessez-le-feu annoncé le 6 octobre 2025 est qualifié dans les cercles diplomatiques de "fragile", "précaire" et "conditionnel". Mais ces descriptions ne font qu'effleurer la surface. Les termes eux-mêmes révèlent l'asymétrie dévastatrice du pouvoir sur le terrain, la profondeur des souffrances endurées et l'ampleur des violations systématiques des normes internationales fondamentales pendant près de deux ans.

Échange d'otages

Le composant le plus visible du cessez-le-feu est un échange de prisonniers et de détenus : **le Hamas doit libérer les 20 otages israéliens restants** en sa possession - civils et soldats capturés pendant ou après l'escalade d'octobre 2023 - en échange de la libération de **1 950 détenus palestiniens** détenus par Israël. Parmi eux, **250 prisonniers et 1 700 personnes classées comme détenus administratifs** - des individus emprisonnés sans inculpation, procès ou condamnation.

La détention administrative, longtemps condamnée par les observateurs juridiques internationaux, permet à Israël de détenir des Palestiniens indéfiniment sous la loi militaire. Beaucoup de ceux qui doivent être libérés ont été détenus **sans accès à une représentation légale**, souvent sur la base de **preuves secrètes** cachées aux détenus et à leurs avocats. D'autres ont été condamnés dans **des tribunaux militaires israéliens**, qui affichent un taux de condamnation proche de 100 % et sont critiqués pour violer les normes minimales de procédure équitable en droit international.

Les conditions dans lesquelles ces personnes ont été détenues sont peut-être les plus bouleversantes. Au cours de la guerre, et particulièrement au cours de la dernière année, des rapports crédibles de plusieurs organisations de droits humains ont documenté le **traitement inhumain, dégradant et souvent violent des détenus palestiniens** dans les prisons et centres de détention israéliens. Cela inclut **la famine, le refus de soins médicaux, les passages à tabac, les humiliations sexuelles, les positions de stress prolongées** et, dans certains cas, **le viol**. Plusieurs détenus sont morts en détention dans des circonstances suspectes. Aucune de ces allégations n'a fait l'objet d'une enquête indépendante par les autorités israéliennes.

Cet échange, bien qu'il s'agisse d'une libération partielle, est plus qu'un geste diplomatique. C'est une fenêtre sur les mécanismes de l'occupation, la criminalisation systématique de l'existence palestinienne et la normalisation de la détention indéfinie sans droits.

Aide humanitaire : 600 camions par jour

Selon les termes du cessez-le-feu, **Israël a accepté de permettre l'entrée de 600 camions d'aide humanitaire par jour à Gaza** - un nombre encore bien inférieur aux niveaux d'avant la guerre de 2023, mais largement supérieur à ce qui était autorisé ces derniers mois. Avant le cessez-le-feu, certains jours voyaient moins de 20 camions entrer, malgré les conditions de famine et les maladies généralisées.

Cet engagement, sur le papier, peut sembler être un progrès. Mais c'est aussi une **admission silencieuse** de culpabilité. Pendant près de deux ans, Israël a systématiquement bloqué l'aide à Gaza - nourriture, eau, médicaments, carburant et matériaux de reconstruction - malgré la situation humanitaire catastrophique. Cette obstruction violait le **droit humanitaire international coutumier**, en particulier la **Règle 55**, qui exige le libre passage de l'aide humanitaire aux civils dans le besoin. Elle violait également les **articles 55 et 59 de la quatrième Convention de Genève**, qui obligent les puissances occupantes à assurer la survie des populations civiles et à permettre les efforts de secours lorsqu'elles ne peuvent ou ne veulent pas fournir les nécessités de base.

De plus, en 2024, la **Cour Internationale de Justice a émis des mesures provisoires** ordonnant à Israël de prévenir les actes de génocide et de permettre à l'aide humanitaire de circuler librement. Ces mesures ont été ignorées.

Maintenant, sous la pression, l'acceptation par Israël des termes de l'aide ne représente pas une générosité - elle représente une **conformité, longtemps retardée**, à des obligations qu'il a illégalement bafouées. Et même avec l'augmentation des camions, **il n'y a aucune garantie** d'accès sans entrave, de sécurité pour les travailleurs humanitaires ou de distribution équitable dans une région où plus de 80 % de la population est déplacée, beaucoup vivant sans abri ni assainissement.

Repositionnement militaire : Gaza réduit de 53 %

Le troisième pilier de l'accord de cessez-le-feu concerne le repositionnement des forces militaires israéliennes. Les **Forces de défense israéliennes (FDI) se retireront vers une soi-disant "ligne jaune"**, une frontière temporaire qui laisse **53 % de Gaza sous occupation militaire israélienne directe continue**. Cela réduit effectivement le territoire fonctionnel et habitable de Gaza à **47 % de sa superficie initiale** - une réalité aux implications massives.

Ce mouvement formalise ce que de nombreux observateurs ont déjà averti : que cette guerre n'était pas seulement punitive, mais territoriale. Malgré les démentis officiels israéliens de réoccupation, la carte du cessez-le-feu raconte une autre histoire. Ce qui reste sous contrôle israélien inclut les principaux corridors routiers, les infrastructures straté-

giques d'eau et d'énergie, les terres agricoles et une grande partie de la région nord de Gaza - désormais rendue invivable.

En substance, **Gaza a été divisé**, non seulement par les décombres et les déplacements, mais par une partition militaire. Plus d'un million de personnes sont maintenant entassées dans une petite partie du sud de Gaza, déplacées à plusieurs reprises, coupées de maisons auxquelles elles pourraient ne jamais retourner. Le cessez-le-feu, donc, n'inverse pas l'occupation - il **l'enracine**.

Un cessez-le-feu construit sur des cendres

Ce sont les termes. Brutaux, asymétriques et nés non pas d'un accord mutuel, mais de la désespérance, de la pression et d'une condamnation mondiale écrasante.

Il n'y a pas de justice intégrée dans ces termes - seulement la survie. Pas encore de responsabilité - seulement une pause. Et le langage même de "cessez-le-feu" obscurcit les conditions dans lesquelles cet accord a été conclu : les décombres d'un territoire dévasté, le traumatisme d'une population ciblée et le démantèlement systématique des normes juridiques et de la dignité humaine.

Ce qui suivra - politiquement, juridiquement, moralement - dépendra de si le monde traite ce cessez-le-feu comme une fin ou comme une ouverture.

Une histoire troublante

Il y a de l'espoir dans chaque cessez-le-feu. L'espoir que les armes resteront silencieuses, que les civils pourront enfin rentrer chez eux, que les enfants pourront dormir sans crainte de se réveiller sous les décombres. Mais l'histoire - en particulier l'histoire d'Israël avec les cessez-le-feu - tempère cet espoir par le réalisme.

Israël a un long et bien documenté modèle de **Violation ou de sape des cessez-le-feu** - parfois en quelques heures, souvent par des actions militaires calculées présentées comme "préventives" ou "défensives". Bien que les violations de cessez-le-feu ne soient pas uniques à une seule partie dans un conflit, le bilan est clair : **Israël a à maintes reprises rompu des accords qu'il a soit signés, soit contribué à négocier**, surtout lorsque l'opportunité militaire ou politique l'exigeait.

Chronologie des cessez-le-feu rompus

An-née	Parties / Médiateur	Termes principaux	Effondrement ou violation
1949	Armistice arabo-israélien (ONU)	Fin des hostilités ; zones démilitarisées	Incursions israéliennes dans la DMZ syrienne ont relancé les affrontements.
1982	Cessez-le-feu au Liban négocié par les USA	Retrait du PLO ; garanties civiles US	Massacre de Sabra et Chatila (2 000-3 500 morts) après l'entrée des Phalangistes permise par Israël.

Année	Parties / Médiateur	Termes principaux	Effondrement ou violation
2008	Trêve Hamas-Israël négociée par l'Egypte	Calme mutuel ; assouplissement du blocus	Rompue le 4 nov. 2008 par un raid des FDI dans un tunnel à Gaza ; escalade immédiate.
2012	Cessez-le-feu négocié par l'Egypte (Pilier de Défense)	Arrêt des attaques ; assouplissement du siège	Blocus maintenu ; violations périodiques reprises dans les mois suivants.
2014	Trêves humanitaires pendant la guerre de Gaza	Cessez-le-feu quotidiens	Effondrement en quelques heures ; attaques reprises des deux côtés.
2021	Cessez-le-feu après "Gardien des Murs"	Médiation Égypte / USA	Reprise des frappes aériennes israéliennes quelques semaines plus tard.
Nov 2023	Trêve temporaire à Gaza	Échange otages-prisonniers	Expirée le 1er déc. 2023 ; bombardements repris le lendemain.
Nov 2024	Cessez-le-feu Israël-Hezbollah	Accord en 13 points négocié par les USA	Frappes aériennes israéliennes au sud du Liban ont persisté jusqu'en 2025.
Mi-2025	Désescalade Israël-Syrie	Trêve locale dans le sud de la Syrie	Malgré la trêve, les frappes israéliennes ont continué à Damas et Soueïda.
Oct 2025	Cessez-le-feu actuel à Gaza	Cadre en trois phases des USA	Mise en œuvre incertaine ; de grandes parties de Gaza restent occupées et l'aide limitée.

Modèles de violation

Dans presque tous les cas, l'effondrement d'un cessez-le-feu a été suivi d'une **narrative de justification** : une menace neutralisée, un tunnel détruit, une roquette interceptée. Ces justifications résistent rarement à l'examen et semblent souvent **stratégiquement chronométrées** pour coïncider avec des changements politiques internes ou des événements internationaux. Le **cessez-le-feu de novembre 2008**, par exemple, a été rompu par un raid israélien juste après la fin des élections américaines - peut-être pour anticiper les changements prévus dans la politique étrangère américaine. Le **cessez-le-feu de 2023** s'est effondré dès que son utilité à court terme a été épuisée.

Même dans les accords explicitement axés sur la protection humanitaire - comme les **trêves de 2014 et 2021** - les opérations israéliennes ont repris sans grand égard pour le droit de la population civile à la sécurité et au repos.

Le **cessez-le-feu de 2025**, bien qu'annoncé comme plus complet, montre déjà des signes de faiblesse structurelle. **L'aide est toujours restreinte**, les mouvements à l'intérieur de Gaza restent étroitement contrôlés, et **les troupes terrestres des FDI ne se sont pas complètement retirées** de vastes zones de la bande. Les dirigeants israéliens ont publiquement qualifié ce cessez-le-feu de "pause tactique", et non d'étape vers la paix - un langage qui trahit la nature temporaire et jetable de l'arrangement.

Droit international, conformité sélective

La capacité d'Israël à violer les cessez-le-feu avec une impunité presque totale est facilitée par **l'absence de responsabilité significative** de la part de la communauté internationale. Bien que les accords de cessez-le-feu soient souvent négociés avec un langage ancré dans le droit international, leur application est rare. Les condamnations de l'ONU sont bloquées par des vetoes. Les enquêtes de la CPI sont retardées ou entravées. Et les États occidentaux influents - en particulier les États-Unis - ont historiquement protégé Israël des conséquences.

Ce modèle érode non seulement la confiance des Palestiniens dans les cessez-le-feu, mais aussi la crédibilité du droit international lui-même. Lorsque les violations deviennent routinières et impunies, les cessez-le-feu deviennent moins une question de paix et plus une question de **recalibrage stratégique** - des réinitialisations temporaires avant la prochaine offensive.

Échos de Sabra et Chatila

Les termes du cessez-le-feu d'octobre 2025 sont loin d'être complets. Bien qu'ils abordent des problèmes immédiats - tels que l'échange d'otages, un accès humanitaire limité et un repositionnement militaire partiel - ils laissent également des lacunes inquiétantes. Parmi les plus troublantes figure **l'exigence non résolue** que les combattants du Hamas **se désarmant ou quittent Gaza** dans les phases futures des négociations.

Sur le papier, cela peut sembler être une étape vers la "démilitarisation". Mais en pratique, cela porte un poids historique effrayant - un poids qui fait écho à **Beyrouth, 1982**.

À l'été de cette année-là, lors de l'invasion israélienne du Liban, un **cessez-le-feu négocié par les États-Unis** a été conclu entre Israël et l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP). La promesse centrale : **les combattants de l'OLP quitteraient Beyrouth ouest**, et en retour, **les civils des camps de réfugiés palestiniens seraient garantis de leur sécurité**. Sous les assurances américaines, des forces internationales sont arrivées pour superviser le retrait de l'OLP. Mais en septembre, ces forces sont parties - prématurément et sans remplir leur mandat complet.

Ce qui a suivi reste l'une des taches les plus sombres de l'histoire moderne du Moyen-Orient.

En septembre 1982, **les troupes israéliennes ont encerclé les camps de réfugiés de Sabra et Chatila** à Beyrouth ouest. Puis, pendant **trois jours**, les commandants israéliens ont **permis aux milices chrétiennes phalangistes libanaises d'entrer dans les camps**. Les milices, motivées par une vengeance sectaire et enhardies par l'impunité, ont **massacré entre 2 000 et 3 500 civils palestiniens et libanais** - en grande majorité des femmes, des enfants et des hommes âgés. Le monde a regardé avec horreur alors que les corps s'entassaient.

La propre **Commission Kahan** d'Israël, convoquée en 1983 sous la pression publique, a conclu que les **Forces de défense israéliennes portaient une responsabilité indirecte** pour le massacre. Ariel Sharon, alors ministre de la Défense, a été jugé personnellement responsable pour ne pas avoir empêché l'effusion de sang. Il a démissionné de son poste mais est resté une figure puissante dans la politique israélienne. L'**Assemblée générale des Nations Unies** est allée plus loin, qualifiant le massacre d'**acte de génocide** - un terme qui résonnerait pendant des décennies.

L'ombre de Sabra et Chatila plane lourdement sur Gaza aujourd'hui. La **suggestion implique du cessez-le-feu actuel** - que les combattants doivent partir en échange de la protection des civils - **reflète les fausses assurances de 1982**. À l'époque comme aujourd'hui, le retrait de la résistance armée est présenté comme un chemin vers la paix. Mais l'histoire a montré que **lorsque la résistance part et que les observateurs internationaux s'en vont, ce sont les personnes laissées derrière qui souffrent le plus**.

Le risque n'est pas théorique. Dans le nord de Gaza, presque vidé de civils et déclaré "zone sûre", des charniers ont déjà été découverts. Les travailleurs humanitaires et les journalistes ont documenté des signes de **meurtres de style exécution**, des signes de **torture** et, dans certains cas, **des familles entières ensevelies sous des bâtiments effondrés où aucun secours n'a jamais été autorisé**. Ce ne sont pas des incidents isolés - ce sont des précurseurs potentiels.

Si les phases futures du cessez-le-feu incluent le **retrait ou le désarmement du Hamas sans une protection internationale robuste, l'histoire nous avertit précisément de ce qui peut arriver ensuite**.

Le massacre de Sabra et Chatila n'est pas seulement une tragédie lointaine. C'est un **précedent** - un plan pour ce qui peut se dérouler lorsque les forces militaires exploitent les vides de pouvoir, lorsque les civils sont privés de protection et lorsque le monde tourne le dos après avoir déclaré "mission accomplie".

Les échos de Beyrouth en 1982 résonnent maintenant à Gaza en 2025. La question est de savoir si quelqu'un écoute vraiment - et si, cette fois, le résultat peut être évité.

Dissonance dans les médias israéliens

Alors que les titres internationaux saluaient le cessez-le-feu d'octobre 2025 comme une percée tant attendue, **une narrative très différente s'est imposée en Israël** - en particulier dans les médias en langue hébraïque. Alors que les correspondants étrangers parlaient de diplomatie, de désescalade et d'ouvertures humanitaires, la plupart des médias israéliens **évitaient complètement d'utiliser le mot "cessez-le-feu"**.

Au lieu de cela, le cadre dominant était plus étroit, plus transactionnel : **un accord d'échange d'otages**, pas une désescalade politique ou militaire. La distinction n'est pas seulement sémantique. Elle reflète une dissonance idéologique et stratégique plus profonde - entre la manière dont la guerre est perçue à l'extérieur des frontières d'Israël et la manière dont elle est encadrée, défendue et peut-être prolongée à l'intérieur de celles-ci.

Gérer la perception : cessez-le-feu contre capitulation

En Israël, annoncer un “cessez-le-feu” impliquerait **une fin des opérations militaires actives**, une pause dans les bombardements et potentiellement - impensable pour certains - **une concession au Hamas**. Pendant plus de deux ans, le gouvernement israélien, l’armée et l’écosystème médiatique ont dit au public que la **victoire totale** à Gaza était le seul résultat acceptable. Les objectifs déclarés étaient la **destruction complète du Hamas**, la **démilitarisation permanente de Gaza** et, selon les mots de plusieurs ministres, le “**transfert volontaire**” ou “l’élimination” de la population de Gaza.

Reconnaitre maintenant un cessez-le-feu, c’est contredire ce récit. Cela oblige le public à affronter la réalité que **la guerre ne s'est pas terminée par une victoire totale** - que malgré une force militaire écrasante, **le Hamas reste partiellement intact, Gaza reste partiellement debout**, et surtout, **les Palestiniens restent**.

En présentant l’accord uniquement comme un **échange d’otages**, les responsables israéliens et les médias maintiennent une posture de force stratégique. Cela leur permet de dire au public que **ce n'est pas la paix, pas un compromis - juste une démarche tactique** pour ramener les captifs israéliens chez eux.

Contradictions avec la rhétorique précédente

Cette dissonance rhétorique est particulièrement frappante lorsqu’elle est contrastée avec les déclarations de figures israéliennes de premier plan pendant la guerre. Plusieurs ministres du gouvernement, membres de la coalition et commentateurs influents ont lancé des **appels ouverts à l'épuration ethnique de Gaza**. Dans les discours à la Knesset, les publications sur les réseaux sociaux et les éditoriaux, l’avenir de Gaza n'a pas été décrit en termes de reconstruction, mais de **redéveloppement** - comme un “**bien immobilier de premier choix en bord de mer**” prêt pour les colonies israéliennes une fois la population éliminée.

Certains ont ouvertement fantasmé sur un “Gaza sans Gazans”, un projet qui impliquerait un déplacement massif, une occupation permanente et l’effacement de la vie et de l’histoire palestinienne de l’enclave côtière. Ce n’étaient pas des voix marginales. Elles provenaient de l’intérieur de la coalition au pouvoir, reprises dans les panels télévisés et souvent laissées sans contestation dans le discours dominant.

Parler maintenant de “cessez-le-feu” ou de “négociation” serait **se retirer publiquement de ces visions maximalistes** - admettre qu’un retour à la réalité politique peut être inévitable. C'est une étape que peu de dirigeants ont été prêts à franchir.

Est-ce une pause stratégique ou un changement de politique ?

La question centrale est donc de savoir si le cessez-le-feu signale un **véritable changement de cap**, ou simplement une **pause temporaire** - un répit tactique destiné à récupérer les otages et à se regrouper avant de reprendre les opérations militaires.

Plusieurs indicateurs suggèrent cette dernière hypothèse. Dans les déclarations publiques, le Premier ministre israélien et les responsables de la défense ont répété à maintes reprises que le cessez-le-feu est "**conditionnel et réversible**". Le langage reste combatif : "**Nous retournerons à Gaza si le Hamas viole l'accord**", ou "**Ce n'est pas la fin de la campagne.**" Les porte-parole militaires continuent de décrire le nord de Gaza comme une "zone de combat fermée", et les rotations de troupes des FDI restent actives dans les zones désignées pour le retrait.

Dans la sphère publique israélienne, l'absence de réflexion significative sur le coût humain de la guerre, les implications juridiques de l'occupation ou l'avenir politique à long terme de Gaza suggère que **ce n'est pas encore un moment de remise en question** - mais un moment de recalibrage.

Deux réalités, une guerre

Dans les arènes internationales, le cessez-le-feu est salué comme une étape nécessaire vers la paix, un point d'inflexion potentiel après une dévastation sans précédent. Mais en Israël, le récit reste figé dans une phase antérieure : **la guerre comme nécessité, les Palestiniens comme menace et la paix comme capitulation.**

Cette réalité en écran partagé - de la diplomatie à l'étranger et du déni à domicile - soulève des questions profondes sur ce qui vient ensuite. Un cessez-le-feu peut-il survivre lorsque la moitié de ses signataires refusent de le nommer ? Les otages peuvent-ils être échangés sans affronter les raisons pour lesquelles ils ont été pris en premier lieu ? Et surtout, **les conditions pour la paix peuvent-elles jamais émerger lorsque le projet politique dominant vise toujours à effacer les gens de l'autre côté de la frontière ?**

Seul le temps dira si le leadership israélien a vraiment changé de cap - ou si ce cessez-le-feu, comme tant d'autres avant lui, n'est qu'**une pause avant le prochain cycle de destruction.**

Aux habitants de Gaza

J'espère. Je souhaite. Je prie pour que le cessez-le-feu tienne.

Mais je ne parierais pas ma vie là-dessus - et vous ne devriez pas non plus.

Retrouver vos familles. Célébrez, si vous le pouvez. Vous l'avez mérité, et bien plus encore. Mais restez vigilants. Reconstituez vos réserves de nourriture et d'eau. Assurez-vous que vos enfants savent où aller si les choses reprennent. Assurez-vous de le savoir.

Car si l'histoire nous a appris quelque chose, c'est que ces silences sont souvent l'œil de la tempête - pas sa fin.

Si les frontières s'ouvrent et que vous souhaitez partir, soyez prêts. Si vous choisissez de rester, soyez préparés. Le cessez-le-feu pourrait se rompre demain, la semaine prochaine, le mois prochain. Vous pourriez être à nouveau déplacés. Vous pourriez devoir fuir à nouveau.

Et je dis cela non pas parce que je veux que ce soit vrai - mais parce que cela pourrait l'être. Parce que cela l'a été auparavant.

Je détesterais voir Israël gagner. Je détesterais les voir raser les derniers morceaux de vos maisons et de vos souvenirs, les voir effacer vos vies et appeler cela "redéveloppement". Mais vos vies valent plus que n'importe quel morceau de terre. **Vous** valez plus.

Faites ce que vous devez faire pour survivre. Quoi que la survie signifie pour vous, faites-le.

Car Gaza n'est pas seulement une géographie. Ce n'est pas seulement du sable et de la mer. Gaza, c'est vous. Et tant que vous vivez, Gaza vit.

Restez en vie.

À la communauté internationale

Ne détournez pas le regard maintenant. Ne déclarez pas la paix et passez à autre chose. Ne laissez pas le Moyen-Orient - encore une fois - à Israël et aux États-Unis pour faire ce qu'ils veulent.

Le cessez-le-feu à Gaza, aussi fragile et limité soit-il, n'est pas survenu de lui-même. Il a été forcé à exister par la pression - par les protestations, l'indignation, les preuves trop accablantes pour être ignorées. Cette pression ne doit pas s'atténuer. Pas avant qu'il n'y ait justice.

Gardez les yeux sur Gaza.

Gardez les oreilles sur la Palestine.

L'occupation n'est pas terminée. Les soldats israéliens contrôlent toujours le nord de Gaza, ses frontières, son espace aérien, son aide, son registre de population. La Cisjordanie reste assiégée. Les colonies continuent de s'étendre. Les checkpoints continuent d'étouffer la vie quotidienne. La détention administrative se poursuit sans procès, sans procédure équitable. Et la machinerie de l'apartheid reste intacte.

Ne laissez pas ce cessez-le-feu devenir une excuse pour se taire. Ne laissez pas les gouvernements célébrer la diplomatie tout en continuant d'armer un côté de l'occupation.

Maintenez la pression - sur tous les fronts.

- **Jusqu'à ce qu'Israël mette fin à son occupation de Gaza et de la Cisjordanie,** comme ordonné par la **Cour Internationale de Justice**, et réaffirmé à maintes reprises par les **Résolutions de l'ONU**.
- **Jusqu'à ce que tous les otages palestiniens - ceux détenus sans procès, sans accusations, sans droits - soient libérés.**
- **Jusqu'à ce que la solution à deux États ne soit pas seulement un slogan,** mais une réalité réelle et exécutoire ancrée dans les frontières, les droits et la souveraineté.

- **Jusqu'à ce que les dirigeants israéliens - et Israël lui-même - soient traduits en justice**, tenus responsables devant la **Cour Pénale Internationale** et la **Cour Internationale de Justice**, comme tout autre État ayant commis des crimes graves.

Il ne peut y avoir de paix sans justice. Il ne peut y avoir de justice sans responsabilité. Et il n'y aura ni l'un ni l'autre si le monde cesse de regarder maintenant.

Les habitants de Gaza ne sont pas un cycle d'actualités. Ils ne sont pas une cause à prendre et à abandonner. Ils vivent les conséquences du silence international, de l'impunité et de l'indignation sélective.

Que ce silence prenne fin ici.

Conclusion - Une pause ou une fin ?

Ce cessez-le-feu peut ressembler à une fin. Les bombes se sont arrêtées - pour l'instant. Les titres changent. L'aide commence à arriver au compte-gouttes. Certaines familles se sont retrouvées. Certains enfants ont dormi toute la nuit.

Mais pour Gaza, pour la Palestine, ce n'est pas la fin. C'est une pause. Un moment fragile et temporaire suspendu entre la survie et la possibilité d'une violence renouvelée.

Trop de choses restent irrésolues. Trop de mensonges planent encore dans l'air : que l'occupation n'existe pas, que Gaza a jamais été "libéré", que la mort de milliers de civils est en quelque sorte de l'autodéfense. Le monde a regardé l'horreur se dérouler en temps réel - a vu les hôpitaux détruits, les journalistes tués, des quartiers entiers rayés de la carte - et a encore lutté pour nommer ce que c'était.

Mais les noms comptent. L'histoire compte. Et la vérité est la suivante : ce qui s'est passé à Gaza au cours des deux dernières années n'était pas une guerre entre égaux. Ce n'était pas un "conflit". C'était une **campagne systématique et soutenue** contre une population civile piégée, et **elle a été qualifiée de génocide** - non seulement par des activistes, mais par des **médecins, des chercheurs, des enquêteurs de l'ONU et la Cour Internationale de Justice**.

Ce cessez-le-feu, bien que nécessaire, n'est pas une solution. Il ne défait pas ce qui a été fait. Il ne ramène pas les morts. Il ne met pas fin au blocus. Il ne restaure pas les foyers, la sécurité ou la souveraineté. Il ne libère pas la Palestine.

La seule voie à suivre est celle de la **justice** - une justice réelle, internationale et exécutoire. Cela signifie des procès. Cela signifie des réparations. Cela signifie la fin de l'occupation, non seulement en paroles mais en actions. Cela signifie une volonté politique et un risque politique de la part d'un monde qui a trop longtemps permis l'impunité israélienne.

Si ce moment devient un tournant, ce ne sera pas parce que les dirigeants ont soudainement choisi la moralité. Ce sera parce que les gens - **des millions de gens** - à travers le monde ont refusé d'arrêter de regarder. Ont refusé d'arrêter de crier. Ont refusé d'accepter le silence comme paix.

Le cessez-le-feu d'octobre 2025 pourrait un jour être considéré comme le début de quelque chose. Ou il pourrait être rappelé comme un autre répit avant un autre massacre.

Le choix - cette fois - n'appartient pas seulement à Israël. Il nous appartient à tous.